



**Enquête : Concevoir un
système financier durable**



UNEP

ALIGNEMENT
DU SYSTÈME
FINANCIER SUR LE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

LE CLIMAT FINANCIER À VENIR

4ÈME RAPPORT D'ÉTAPE DE L'ENQUÊTE

DANS LE MONDE ENTIER, UN NOMBRE CROISSANT DE GOUVERNEMENTS, RÉGULATEURS, NORMALISATEURS ET ACTEURS DE MARCHÉ COMMENCENT À INTÉGRER DES FACTEURS DE DURABILITÉ DANS LES RÈGLES QUI GOUVERNENT LE SYSTÈME FINANCIER. L'Enquête a été établie en janvier 2014, pour comprendre cette tendance rapide et afin de produire un ensemble d'options politiques pour promouvoir les bonnes pratiques. Notre travail avec un éventail de partenaires y compris les banques centrales, les institutions financières et les organisations internationales a mis en évidence une diversité de catalyseurs et d'approches dans le monde de la banque, les marchés de capitaux, l'assurance et les investissements. Au Brésil, l'intégration des facteurs sociaux et environnementaux dans la gestion des risques est considérée comme un moyen de renforcer la résilience du système financier. Une meilleure divulgation de la performance sociale et environnementale - par exemple par les exigences en matière de valeurs mobilières et de bourse à Singapour, en Afrique du Sud et aux États-Unis d'Amérique - est maintenant considérée comme nécessaire pour assurer une efficacité du marché. Et en vue de la création d'une valeur durable dans l'économie réelle, l'efficacité du système financier doit être mise à jour, sous la forme, par exemple, de l'émergence de nouveaux principes, normes et incitations pour le marché des « obligations vertes » à l'évolution rapide.

2015 SEMBLE INTENSIFIER CE PROCESSUS CAR LES GOUVERNEMENTS CONVERGENT VERS UN ACCORD CADRE MONDIAL POUR FINANCER UN DÉVELOPPEMENT DURABLE. Les étapes importantes comprennent la Conférence sur le financement du développement en juillet, le lancement des nouveaux Objectifs de développement durable des Nations Unies en septembre et la finalisation d'un nouvel accord sur le changement climatique en décembre. Dans le cadre du travail de accompli pour l'Enquête aux niveaux national et international, l'exploitation du système financier pour apporter une sécurité climatique a émergé comme question transversale clé. En conséquence, nous axons ce document - le 4ème rapport d'étape de l'Enquête - sur des réformes financières qui peuvent réduire les risques d'actifs à forte émission de carbone, augmenter le capital pour une transition à faible émission de carbone et investir dans la protection des économies contre des catastrophes naturelles et des chocs climatiques.

LES COÛTS DE LA CROISSANCE FORTE EN ÉMISSION DE CARBONE COMPRENNENT DE GRAVES RÉPERCUSSIONS SUR LA SANTÉ ET UNE PERTURBATION DE LA SÉCURITÉ DES INFRASTRUCTURES, DE L'EAU ET DE LA NOURRITURE, TOUT CECI CONTRIBUANT À L'AUGMENTATION DE LA VOLATILITÉ DES MARCHÉS ET DES IMPACTS SUR LES MOYENS DE SUBSISTANCE ET ÉCONOMIQUES, PARTICULIÈREMENT DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT. Le travail de l'Enquête au Kenya, par exemple, a souligné que la variabilité climatique existante coûte déjà 2,4 % du PIB par an. En substance, les échecs de politiques et de marchés se sont traduits par une erreur d'évaluation de prix structurel des risques climatiques, exacerbée par une vision à court terme, des incitations inadaptées et des asymétries des informations. Cette dégradation est appelée à s'approfondir et à s'intensifier - et les risques à devenir ingérables - si les émissions de gaz à effet de serre ne sont pas réduites à des niveaux zéro entre 2055 et 2070.

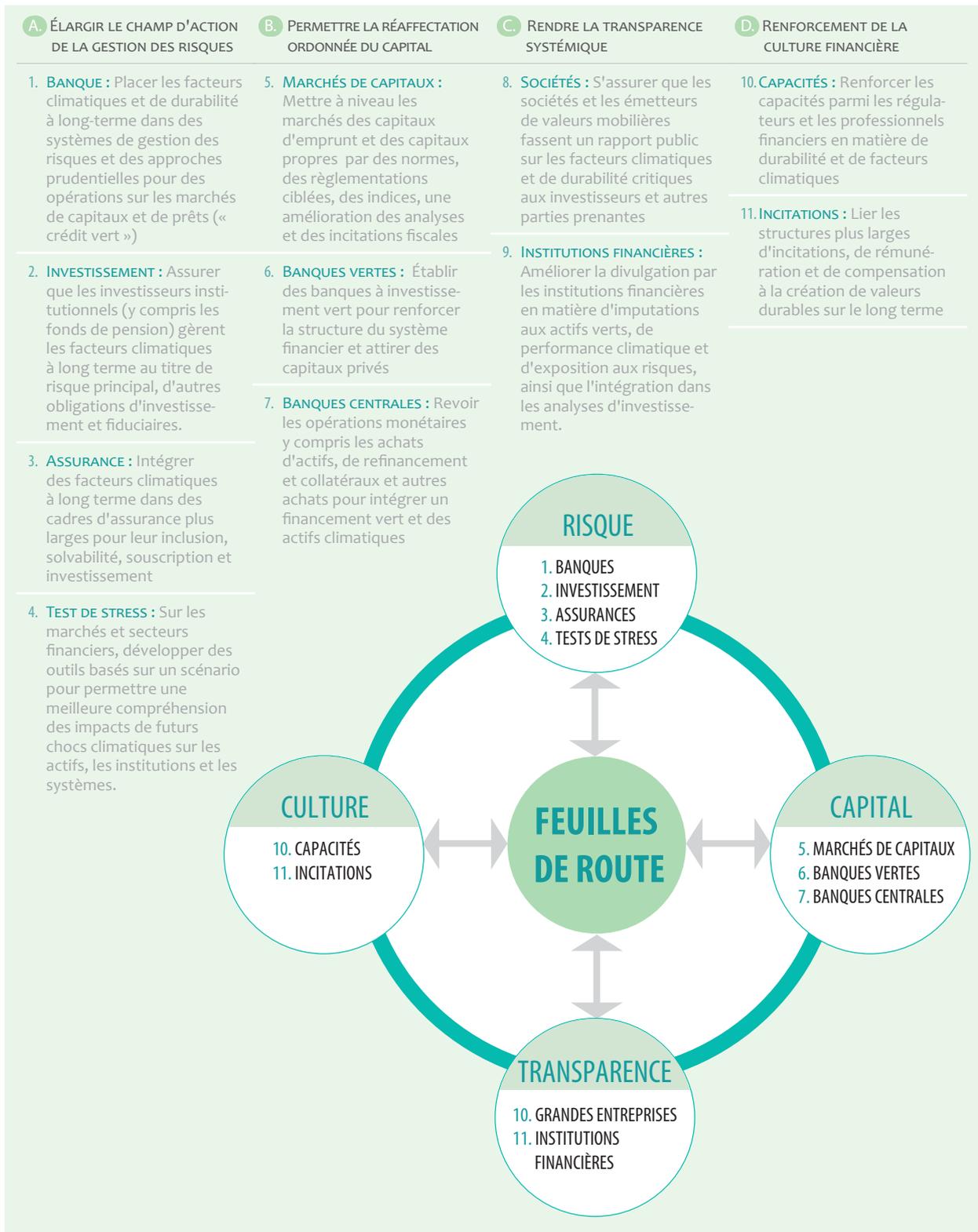
UNE APPROCHE COMPLÈTE POUR FINANCER CETTE TRANSITION EST REQUISE. Une action plus forte est nécessaire pour stimuler la demande de financement vert - par exemple, par une tarification du carbone et des incitations pour une énergie propre. Le financement public s'avérera également essentiel, mais ne peut apporter qu'une partie du capital requis au niveau national et international. En Chine, l'investissement annuel dans l'industrie verte pourrait atteindre 320 milliards de dollars US au cours des cinq prochaines années, le gouvernement pouvant seulement fournir de 10 à 15 % du total. En conséquence, la Banque Populaire de Chine a récemment produit un rapport avec l'Enquête contenant un ensemble complet de recommandations pour établir le « système financier vert » de Chine.

NOS RÉSULTATS SUGGÈRENT QU'UNE NOUVELLE FAÇON DE PENSER PREND FORME. La tâche pour ceux chargés de gouverner le système financier est de permettre la transition ordonnée d'investissements à fort intensité de carbone vers des investissements à faible intensité de carbone, ainsi que des actifs vulnérables à des actifs robustes. Cette transition est déjà en cours (par exemple, avec des investissements mondiaux dans les énergies renouvelables passant à 17 % en 2014), de sorte que l'énergie propre représente à présent près de la moitié de la capacité de puissance nette ajoutée dans le monde entier. Comme avec toutes les fluctuations monétaires, cela génère un ensemble de risques de transition pour des actifs en exercice - risques qui ne sont pas reflétés dans



des modèles conventionnels pour délivrer une stabilité financière et pour offrir ainsi une perspective de délaissement d'actifs.

PLACER LES DIFFICULTÉS DE FINANCEMENT AUTOUR DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE CONTEXTE PLUS LARGE DE L'ÉCONOMIE VERTE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EST ESSENTIEL POUR MOBILISER LES BILLIONS NÉCESSAIRES. En puisant dans l'éventail des innovations politiques au niveau national, nous avons identifié un ensemble de mesures qui peuvent placer la sécurité climatique dans le cadre de performance globale d'un système financier durable. Cela couvre le risque, la mobilisation des capitaux, la transparence et la culture. Chaque pays devra décider de la façon dont ces options sont liées à son système financier et les priorités d'action.



LES POLITIQUES POUR AMÉLIORER LA GESTION DU RISQUE ET LES APPROCHES PRUDENTIELLES PAR LES BANQUES, LES COMPAGNIES D'ASSURANCE ET LES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS SONT DES ÉLÉMENTS CLÉS. Un exemple en est l'examen des implications du changement climatique pour les compagnies d'assurance par l'Autorité de Régulation Prudentielle de la Banque d'Angleterre. Un éventail d'outils politiques est également disponible pour mobiliser du capital. Au-delà des « obligations vertes », le travail de l'Enquête en Inde a mis en évidence une marge de manœuvre importante pour les fiduciaires de placement immobilier (ou « yieldcos » (sociétés de rendement)) pour un financement des énergies propres. Les banques centrales peuvent également cibler leurs opérations monétaires vers l'économie verte, comme la banque du Bangladesh le fait avec ses mécanismes de refinancement.

UNE AMÉLIORATION DES CADRES DE RAPPORT EN MATIÈRE DE DURABILITÉ CRITIQUE ET DE FACTEURS CLIMATIQUES S'AVÈRE ÉGALEMENT ESSENTIELLE POUR GARANTIR LA REDDITION DE COMPTES. Les forces de marché en tant que telles se sont révélées insuffisantes pour délivrer l'ampleur, la profondeur ou la consistance nécessaire en matière de divulgation des informations de la part des entreprises, ce qui a donné lieu à une proposition de « modèle de convention de rapport » dans une soumission à l'Enquête du Climate Disclosure Standards Board (CDSB). Une divulgation d'informations plus importante de la part des institutions financières sur les flux de financement vert, les empreintes carbone et le risque climatique est également nécessaire.

POUR Y PARVENIR, LA CULTURE FINANCIÈRE DEVRA ÊTRE RENFORCÉE PAR UNE AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES ET DES CAPACITÉS, AINSI QU'UN ALIGNEMENT DES INCITATIONS SUR LA CRÉATION DE VALEUR DURABLE (DEUX PRIORITÉS QUI ONT ÉTÉ MISES EN ÉVIDENCE DANS LA CONTRIBUTION DE LA SUISSE À L'ENQUÊTE). Enfin, le renforcement du système financier de cette façon est un exercice stratégique qui impliquera un effort soutenu. Le régulateur financier d'Indonésie, OJK, par exemple, a développé une Feuille de route du financement durable complète, contenant un ensemble de mesures à mettre en œuvre au cours de la prochaine décennie.

SUR LA BASE DE CETTE EXPÉRIENCE ASCENDANTE AU NIVEAU NATIONAL, UN GRAND NOMBRE DE PISTES PROMETTEUSES S'OUVRE À PRÉSENT POUR UNE COOPÉRATION INTERNATIONALE. Cela pourrait aider à évaluer les impacts des incitations existantes, à partager les bonnes pratiques et à assurer une cohérence avec les régimes internationaux. Au-delà des négociations officielles dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, des discussions sont maintenant en cours sur la manière de refléter les facteurs climatiques dans l'architecture financière mondiale. Par exemple, les Ministres des finances du G20 et les gouverneurs des banques centrales ont demandé au Conseil de stabilité financière d'explorer la façon dont le secteur financier pourrait aborder les questions climatiques. D'autres opportunités comprennent le potentiel pour une recherche collaborative entre les banques centrales, des efforts pour établir un lien entre les innovations nationales et les Accords de Bâle et la coordination entre les régulateurs des valeurs mobilières et des organismes de normalisation pour apporter une cohérence au rapport climatique.

DES ACTIONS TELLES QUE CELLES-CI NE RENFORCERONT PAS SEULEMENT LA SÉCURITÉ CLIMATIQUE. En effet, elles contribueront également à un système financier plus efficace, robuste et efficace. Des efforts initiaux pour construire un système financier qui maintient le réchauffement planétaire en dessous de 2°C sont en cours - et se verront renforcés dans les années à venir. À l'heure d'une croissance mondiale faible, de faibles taux d'intérêt et de besoins non satisfaits, une approche concertée pour canaliser le capital vers la prochaine vague d'infrastructures constitue une bonne décision stratégique. Ceci représente le climat financier à venir.



Pour plus d'informations sur l'Enquête, y compris les références énumérées dans ce résumé et la version complète de ce rapport, veuillez consulter le site Internet :

www.unep.org/inquiry

ou encore :

mahenau.gha@unep.org

Clause de non-responsabilité : Les désignations employées et les supports présentés dans cette publication n'impliquent aucune prise d'opinion de la part du Programme des Nations Unies pour l'Environnement quant au statut juridique d'un quelconque pays, territoire, ville ou zone ou de ses autorités, ni quant à la délimitation de ses frontières et limites. De plus, les avis exprimés ne représentent pas forcément une décision ou l'affirmation d'une politique de la part du Programme des Nations Unies pour l'Environnement ; ils n'indiquent pas non plus que le Programme approuve les noms commerciaux ou processus commerciaux éventuellement cités. Copyright © United Nations Environment Programme, 2015.